



## succession enfant 1er lit avec contrat de mariage

Par **eric33**, le **10/02/2013** à **22:41**

Bonjour,

Enfant d'un premier lit mon pere s'est remarié (avec contrat) .Il a eu un enfant avec sa seconde épouse.Mon pere est décédé, quels sont mes droit sur le patrimoine sachant qu'il possédait une maison avant son remariage; il l'a revendu ensuite pour acheter une maison avec ma belle mere.

Je sais c'est compliqué et je suis complètement perdu.

Merci d'avance.

Par **youris**, le **11/02/2013** à **09:35**

bjr,

vous êtes héritier réservataire de votre père.

le notaire en charge de la succession devrait vous contacter sinon faites le.

avec les familles décomposées et recomposées votre situation est très courante.

cdt